



# Contrôle d'accès à la déchèterie

## comment enregistrer mon véhicule ?

1

- > Je prépare un justificatif de domicile et ma carte grise
- > Je me rends sur [portes-haut-doubs.ecocito.com](http://portes-haut-doubs.ecocito.com) pour ouvrir un compte «Usager Ecocito» par foyer

### J'habite sur le territoire des Portes du Haut-Doubs

- > Je renseigne ma clé d'activation (disponible sur ma facture déchets).
- > Puis je vérifie mes coordonnées, fourni mon justificatif de domicile et renseigne une adresse e-mail valide et un mot de passe.

- > Je reçois un e-mail de validation
- > J'accède à mon compte et enregistre mon véhicule munie de ma carte grise.

### Je n'habite pas sur le territoire, je n'ai pas encore reçu de facture déchets ou je réside en habitat collectif

- > Je renseigne ma commune
- > Je saisis mes coordonnées, renseigne une adresse e-mail valide et un mot de passe et je fournis mon justificatif de domicile.

- > Je reçois un e-mail de validation
- > Puis un e-mail de confirmation d'inscription.
- > J'accède à mon compte et enregistre mon véhicule, munie de ma carte grise.

4

Je peux me rendre en déchèterie 24h après avoir enregistré mon véhicule



Plus d'infos sur [www.portes-haut-doubs.com](http://www.portes-haut-doubs.com)

En cas de difficultés, rendez-vous à la Communauté de Communes à Valdahon pour faire votre demande ou nous contacter au 03 81 65 15 15



Portes du Haut-Doubs  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES